

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2924

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 41

Après l'alinéa 45, insérer l'alinéa suivant :

« 8° Au premier alinéa du I de l'article L. 162-1-15, la référence : « L. 114-17-1 » est remplacée par la référence : « L. 114-17-2 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.